

ARPP formations

Procédure de personnalisation de formation

1 – En amont de la formation

Pour les formations en Intra (formation qui se déroule auprès des personnes d'un même « établissement), les établissements demandeurs expriment leurs besoins (par écrit, ou lors d'un entretien) afin de bâtir des parcours de formation adaptés à leur personnel en prenant en compte les réalités de leurs pratiques professionnelles ainsi que leurs attentes spécifiques. Un planning des séances de formation est défini. Les objectifs de la formation en fonction du public sont fixés. Des questionnaires d'évaluation des pratiques professionnelles et d'évaluation des besoins en formation peuvent également être transmis aux stagiaires

- 2 Pour les formations en Inter (formation qui est organisé avec les participants de plusieurs établissements différents), des questionnaires d'évaluation des pratiques professionnelles et d'évaluation des besoins en formation peuvent être transmis aux stagiaires. Via la restitution de ces questionnaires,l'ARPP propose un processus de positionnement en lien avec les caractéristiques des apprenants.
- 3 En cours de formation, les contenus pédagogiques et les méthodes utilisées peuvent être modifiés au cours de la formation selon les différents retours des stagiaires